

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **42 (1950)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

N° 7 JUILLET 1959

42^{me} ANNÉE



Bilan de la conférence internationale du travail

Par *Jean Möri*

Préambule

Jusqu'au moment où le second bâtiment des Nations Unies, actuellement en construction à New-York, sera terminé, Genève continuera sans doute d'assumer le privilège d'héberger les prochaines conférences internationales. L'échappée de 1948 à San Francisco révéla, par comparaison, que la cité de Calvin est la seule à offrir les locaux et l'installation technique vraiment appropriées à de telles manifestations dans le fastueux Palais des Nations. A cela s'ajoute l'avantage financier appréciable de n'avoir pas à déplacer de secrétariat, c'est-à-dire quelques trois cents personnes, et le matériel, ce qui permet de limiter considérablement les dépenses. Il faut avoir vu à l'œuvre en une telle occasion les divers services du Bureau international du travail, le nombreux personnel visible et invisible, dont le zèle diurne et nocturne permet d'aboutir à des résultats concrets dans un minimum de temps et le maximum de chance pour comprendre ce que signifie de travail souvent ingrat la réussite d'une telle conférence. Pour donner une idée de l'animation de cette grande ruche, citons les interprètes qui fonctionnent simultanément avec l'orateur aux séances plénières, où successivement dans les langues anglaise, française et espagnole dans les commissions, les sténographes — casqués de l'écouteur ou non — qui saisissent à la lettre les différentes interventions, les coordinateurs de l'étonnant compte rendu provisoire remis imprimé aux délégués et conseillers techniques le lendemain de chaque séance par l'impeccable service de distribution toujours de piquet, le service des impressions qui contribue — avec l'aide extérieure des typos — à vulgariser largement les résultats obtenus, le service d'information